



### Définition

Traitement hydrofuge transparent à base de polysiloxane conservant l'aspect du support.

### Destination

Hydrofuge pour surfaces verticales extérieures, idéal sur façades en atmosphères rurale, urbaine, industrielle et maritime.

HYDROFUGE HYDRO est un produit qui convient aux enduits de liant hydraulique, béton, fibrociment, pierres, briques, parpaings et toutes maçonneries de nature minérale.

Ne convient pas aux matériaux à base de plâtre.

### Propriétés

- Totalement incolore, il conserve l'aspect décoratif du support.
- Arrête l'action de la pluie sur les murs extérieurs.
- Augmente le pouvoir isolant du support.
- Protège les murs contre l'incrustation des salissures.
- Limite l'apparition des efflorescences.

### Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

#### Préparation

- Les supports doivent être propres et sains.
- Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).

#### Application

- S'applique en 1 couche à refus (sur support très rugueux, prévoir une 2ème couche).
- Appliquer régulièrement sans surépaisseurs ni coulures. Eviter l'excès de produit, qui provoque des coulures et des différences d'aspect préjudiciables à l'esthétique finale de la façade.
- Attention : le verre, le marbre, la pâte de verre, l'aluminium ou toute surface polie peuvent être tachés par HYDROFUGE HYDRO.

#### Brosse et rouleau

- Sans dilution.

#### Pistolet et pulvérisateur

- Sans dilution, pression 1 atm, tenir le pistolet proche du support pour faciliter la pénétration de l'HYDROFUGE HYDRO.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

#### Diluant

Eau.

## Caractéristiques techniques

### Aspect du film

Incolore, conservant l'aspect du support.

### Conditionnement

5 litres et 20 litres.

### Liant

Polysiloxane.

### Densité

1,01 kg/dm<sup>3</sup>.

### Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 15 min.
- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 24 heures.

### Extrait sec

En poids : 3.1 %.  
En volume : 2 %.

### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

### Rendement

Suivant la porosité du support : de 1 à 5 m<sup>2</sup>/l pour 1 couche.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

#### AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 10c

NF P84-403 - Classe D1

### Assurance

**HYDROFUGE HYDRO** est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

### Hygiène et sécurité

Contient du MELANGE DE: 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO.CE 247-500-7]; 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE [NO. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique. Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE [NO CE 220-120-9]. Peut produire une réaction allergique.

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Porter des gants et des lunettes de protection. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante ou en cas d'utilisation de dispositifs de pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire. En cas d'ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir, consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon.

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

### Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE.  
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/h) : 140 g/l.  
Ce produit contient moins de 10 g/l de COV.

### Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

**CED** : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

**reca**

peintures

RECA S.A.S.  
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE  
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50  
www.reca.tm.fr  
contact@reca.tm.fr